

Service de l'espace public (SEP)

T +41 (0)22 306 06 50
sep@vernier.ch

DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI D'UN PROCÉDÉ DE RÉCLAME PERCEPTIBLE DU DOMAINE PUBLIC

A adresser à la Ville de Vernier, Service de l'espace public, case postale 520 - 1214 Vernier ou par Courriel : sep@vernier.ch

Objet de la demande

(Les articles mentionnés sont ceux du règlement cantonal d'application de la Loi sur les procédés de réclame - F 3 20.01)

Procédé sur ou contre la façade d'un bâtiment ou un mur (art. 10 à 12)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Procédé perpendiculaire (2 faces ou plus) | <input type="checkbox"/> Procédé appliqué (1 face) |
| <input type="checkbox"/> Procédé sur marquise ou un balcon | <input type="checkbox"/> Procédé contre une marquise |
| <input type="checkbox"/> Procédé sous une marquise | |

Procédé de réclame sur un chantier (art. 20)

- Panneau de chantier
- Procédé appliqué sur une installation de chantier
- Filet ou bâche de protection

Procédé sur un support propre (art. 14 à 25)

- Support fixe
- Support mobile

Enseigne (art. 14)

- Élément unique
- Totem

Affiche

- Pour compte propre
- Pour compte de tiers

Panneau

- Sur tente
- Sur bandeau de tente (art.18)

Autres procédés

- Procédé en toiture (art. 13)
- Panneau mobile (art. 16)
- Panneau « A vendre » ou « A louer » (art.18)
- Homme sandwich (art. 17)
- Drapeau, fanion, oriflamme (art. 19)
- Panneau peint (art. 15)
- Procédé sonore (art. 21)
- Procédé olfactif (art. 23)

Le procédé de réclame est-il lumineux ou éclairé ?

OUI

NON

Distance entre le procédé de réclame et la chaussée :

Adresse du procédé de réclame

Rue :
NPA : Localité :

Requérant du procédé de réclame

Nom : Prénom :
Adresse :
NPA : Localité :
Tél. : E-mail :

Coordonnées du commerce où sera installé le procédé de réclame

Raison sociale :
Type de commerce :
Adresse :
NPA : Localité :
Tél. : E-mail :

Mandataire chargé de la pose

Entreprise :
Nom : Prénom :
Adresse :
NPA : Localité :
Tél. : E-mail :

Propriétaire du procédé de réclame

Entreprise :
Nom : Prénom :
Adresse :
NPA : Localité :
Tél. : E-mail :

Propriétaire de l'immeuble sur lequel sera installé le procédé de réclame (ou la régie)

Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Accord du propriétaire (ou de la régie)

Timbre et signature (obligatoire) :

- Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT :**
- Plan, croquis, maquette et photo
 - Hauteur depuis le sol jusqu'au point le plus bas de l'enseigne
 - Nature, dimensions et couleur
 - Texte et ses dimensions

Lieu et date :

Signature et timbre du requérant :

L'autorisation est délivrée contre paiement d'un émolument administratif, auquel peut s'ajouter une taxe ou une redevance annuelle